

**Coronavirus – Covid-19**  
*Nouvelles mesures – point de situation*

Le 21 avril 2020

Madame, Monsieur,

Trente-sixième jour du confinement.

Les nouvelles :

- Activité partielle
- Services de santé au travail
- Reprise chez Toyota
- Amazon devant la Cour d'appel de Versailles
- Confinement et santé mentale
- Matériel de protection
- Soutien à l'économie
- CNIL

**1. Activité partielle**

La barre des 10 millions de salariés en chômage partiel devrait être franchie cette semaine. Nous sommes actuellement à 9,6 millions.

Avec le basculement vers l'activité partielle des 2,1 millions de salariés en arrêt garde d'enfant ou personne vulnérable, le seuil sera largement franchi au 1<sup>er</sup> mai.

Les hausses quotidiennes du nombre de salariés laissent entrevoir une prochaine stabilisation.

Les dernières entreprises à recourir au dispositif devraient être celles ayant eu des problèmes de connexion ou celles ayant pris le temps de mener une négociation sur le sujet.

[Source Les Echos](#)

## 2. Services de santé au travail

Le ministère du Travail enrichit son questions-réponses relatif aux services de santé au travail en précisant que :

- le recours à l'activité partielle pour l'ensemble des personnels d'un SST n'est pas envisageable ;
- les SST peuvent apporter un appui pour la réalisation de l'évaluation des risques pour les entreprises poursuivant ou adaptant leur activité.

Dans la phase de déconfinement, les entreprises qui reprendront leur activité pourront s'appuyer sur les SST pour être accompagnées dans la réévaluation des risques et la mise en œuvre de mesures adaptées de prévention.

A cet égard, l'on apprend qu'un guide de la reprise d'activité sera prochainement mis en ligne.

Pour les visites, il est indiqué que :

- si la demande de visite médicale émane de l'employeur et entre dans les catégories de visites devant être maintenues : la visite est organisée en téléconsultation ou en présentiel si le médecin estime cette modalité nécessaire ;
- s'il s'agit d'une visite occasionnelle, de préreprise ou de reprise, à la demande du salarié ou de l'employeur avec un motif particulier : il est fortement recommandé qu'un professionnel de santé au travail prenne un contact téléphonique avec le salarié pour évaluer la nécessité de maintenir la visite et convenir des modalités de celle-ci ;
- si la demande de visite médicale émane de l'employeur et entre dans les catégories de visites pouvant être reportées : la visite est reportée, sauf si le médecin du travail en décide autrement.

Pour la gestion des procédures d'inaptitude, le questions-réponse souligne que l'étude de poste et des conditions de travail pourra être réalisée à distance sur le fondement des études et visites précédemment effectuées. Pour l'examen médical du salarié, la réalisation à distance est possible si le médecin estime qu'un examen clinique n'est pas nécessaire.

La téléconsultation est possible dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de santé : acceptation du salarié, communication en temps réel par vidéo, confidentialité, traçabilité.

## Questions-réponses services de santé au travail

### **3. Reprise chez Toyota**

C'est aujourd'hui que Toyota devrait relancer son usine d'Onnaing, dans le Nord.

Le plan de reprise a fait l'objet d'un vote favorable de 22 membres du CSE sur 26, seule la CGT s'y étant opposée.

La reprise sera progressive puisqu'elle sera dans un premier temps limitée aux cadres et chefs d'équipe avant de s'étendre, le 23 avril, aux opérateurs.

L'usine fonctionnera en mode « dégradé » : ce sont cinquante voitures qui seront produites chaque jour, contre un millier en temps normal.

Une seule équipe de production sera mobilisée, rassemblant simultanément 1 100 salariés avec un système de rotation conduisant à un changement d'équipe tous les deux jours.

Au total, 84% des salariés devraient reprendre le travail, les autres gardant leurs enfants ou étant considérés comme des personnes à risques.

Pour les protéger, l'entreprise s'est engagée à fournir 50 000 masques, du gel hydroalcoolique et des casques à visière. Une formation au respect des gestes barrière sera dispensée.

Les représentants du personnel seront fortement impliqués, avec deux réunions quotidiennes de la CSSCT.

Par ailleurs, une négociation s'est ouverte sur la rémunération des salariés pendant la période d'activité partielle, les congés et les primes.

[Source AEF](#)

### **4. Amazon devant la Cour d'appel de Versailles**

Amazon va-t-il pouvoir reprendre une activité normale ? La cour d'appel de Versailles examine le dossier ce mardi. Le géant américain a fait appel du jugement le condamnant à ne plus livrer que les produits essentiels. Des salariés non syndiqués contestent la procédure et ont lancé une pétition.

[Source France Bleue](#)

## 5. Confinement et santé mentale

La santé psychologique des salariés est atteinte après plusieurs semaines de confinement : c'est l'enseignement de la première vague d'un baromètre établi par l'institut Opinion Way pour le cabinet Empreinte humaine.

44% des salariés français présentent de la détresse psychologique (27% modérée et 17% élevée) et un quart des salariés serait en risque de dépression nécessitant un accompagnement.

Les femmes sont plus affectées que les hommes.

Parmi les télétravailleurs, seuls 45% peuvent s'isoler toute la journée pour travailler. 60% travaillent dans leur salon et 25% dans une pièce fermée mais non initialement prévue à cet effet (ex : chambre).

La détresse psychologique est plus marquée chez les salariés confinés dans des logements de moins de 40m<sup>2</sup>, comme chez ceux confinés en couple ou avec un enfant.

La motivation professionnelle s'est dégradée chez 26% des salariés, avec des pics relevés pour les femmes, les franciliens et ceux confinés avec un ou plusieurs autres proches.

70% des salariés considèrent que leur entreprise fait son maximum pour aider les salariés et 80% ont confiance en leurs collègues pour les accompagner. Ils ne sont revanche qu'un tiers à se sentir bien informés sur les risques psychosociaux.

[Empreinte humaine - Santé psychologique des salariés et confinement](#)

## 6. Matériel de protection

L'équipement des salariés en masques de protection constitue un enjeu de la reprise pour nombre d'entreprises, ce qui pose la question de leur approvisionnement.

A cet égard, l'on peut relever qu'un dispositif de « click & collect » opéré par Cdiscount est lancé pour permettre aux TPE et PME de bénéficier d'un circuit de distribution sur tout le territoire.

Cdiscount organisera son approvisionnement, assurera les prises de commandes et mettra en œuvre la livraison de masques à travers les enseignes du Groupe Casino où les professionnels pourront récupérer leur commande en respectant les consignes sanitaires.

Le dispositif a été relayé par les réseaux des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres des métiers et de l'artisanat, avec l'accompagnement de la Direction générale des entreprises et de la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer.

[Communiqué - Cdiscount, click & collect masques](#)

Des collectivités territoriales se mobilisent également pour permettre aux entreprises de s'approvisionner.

Deux régions, l'Ile-de-France (<https://smartidf.services/fr/achat-covid19>) et le Grand Est (<https://barriere-covid19.fr>) ont lancé une centrale d'achat pour la commande d'équipement des entreprises de la région.

## **7. Soutien à l'économie**

Plusieurs secteurs économiques bénéficient de mesures spécifiques :

- pour les parcs zoologiques, cirques et refuges : un accompagnement financier de 19 millions d'euros au titre de l'alimentation et des soins prodigués aux animaux ;  
[Communiqué - Parcs zoologiques et cirques : le Gouvernement renforce ses mesures de soutien pour assurer les soins et l'alimentation des animaux](#)
- pour les entreprises du transport routier : 390 millions d'euros de mesures de trésorerie (accélération du remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, report de la prochaine échéance de la taxe sur les véhicules routiers)  
[Communiqué - 390 millions d'euros de mesures de trésorerie en faveur du transport routier](#)

Par ailleurs, l'on peut signaler qu'à la suite d'un échange avec le ministre de l'Economie et des Finances, les principales fédérations de bailleurs et la Caisse des dépôts et consignations ont appelé leurs adhérents à annuler trois mois de loyer pour les TPE contraintes de fermer en application de l'arrêté du 15 mars 2020. Elles ont également appelé les fédérations de commerçants à la rédaction conjointe, sous l'égide ministérielle, d'un code de conduite des relations entre les propriétaires et les locataires commerciaux dans le cadre de la situation de crise économique.

[Communiqué - Les principales fédérations de bailleurs et la Caisse des dépôts ont appelé leurs adhérents à annuler trois mois de loyers pour les TPE, et s'engagent à](#)

[rédiger un code de bonnes pratiques avec les fédérations de commerçants pour gérer les reports des autres entreprises en difficulté](#)

## 8. CNIL

Sur son site internet, la CNIL décline les conditions d'exercice de son activité pendant l'état d'urgence sanitaire.

Tous les services en ligne mis à disposition des usagers professionnels restent accessibles et il reste également possible, en l'absence des permanences juridiques pendant cette période, de joindre la CNIL par téléphone en cas d'urgence.

Alors que les délais d'examen des demandes d'avis et d'autorisation sont suspendus jusqu'au 24 juin pour toute saisine adressée avant le 12 mars, et courent à compter du 24 juin pour toute demande postérieure au 12 mars, la CNIL s'engage à traiter de manière prioritaire tous les projets de traitement ou de textes liés au Covid-19. En outre, la CNIL continue d'instruire les autres demandes dans les conditions habituelles.

Les mêmes éléments s'appliquent aux autres demandes adressées à la CNIL par les usagers professionnels, en matière de code de conduite, de certification ou de règles d'entreprise contraignantes (BCR) par exemple, tout comme pour les demandes de conseils.

Tous les services en ligne mis à disposition des usagers particuliers restent accessibles pendant la période d'état d'urgence sanitaire et les personnes peuvent donc adresser à la CNIL des plaintes en ligne.

En matière de contrôle, pendant l'état d'urgence sanitaire, seules les situations dont la gravité exige des investigations urgentes donnent lieu à des vérifications, y compris en ligne.

[Les relations avec la CNIL pendant l'état d'urgence sanitaire](#)

## 9. L'intégrale (ou presque) des textes relatifs aux mesures sociales liées au COVID-19

**NB : nous actualisons en ce moment la liste de nos références. Certains liens peuvent dysfonctionner ou certaines dispositions peuvent avoir été abrogées**

Informations officielles sur l'épidémie

- ✓ <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

## Lois

- ✓ [Loi de finances rectificative](#)
- ✓ [Loi ordinaire d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19](#)
- ✓ [Loi organique d'urgence](#)

## Ordonnances

- ✓ [Dossier presse du gouvernement](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-310 du 25 mars 2020 portant dispositions temporaires relatives aux assistants maternels et aux disponibilités d'accueil des jeunes enfants](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-311 du 25 mars 2020 relative à l'adaptation temporaire des règles d'instruction des demandes et d'indemnisation des victimes par l'Office national d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales et par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation de droits sociaux](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020 relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-322 du 25 mars 2020 adaptant temporairement les conditions et modalités d'attribution de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail et modifiant, à titre exceptionnel, les dates limites et les modalités de versement des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-324 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421 2 du code du travail](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-328 du 25 mars 2020 portant prolongation de la durée de validité des documents de séjour](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-385 du 1er avril 2020 modifiant la date limite et les conditions de versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-386 du 1er avril 2020 adaptant les conditions d'exercice des missions des services de santé au travail à l'urgence sanitaire](#)

et modifiant le régime des demandes préalables d'autorisation d'activité partielle

- ✓ Ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle
- ✓ Ordonnance n° 2020-388 du 1er avril 2020 relative au report du scrutin de mesure de l'audience syndicale auprès des salariés des entreprises de moins de onze salariés et à la prorogation des mandats des conseillers prud'hommes et membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles
- ✓ Ordonnance n° 2020-389 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence relatives aux instances représentatives du personnel
- ✓ Ordonnance n° 2020-405 du 8 avril 2020 portant diverses adaptations des règles applicables devant les juridictions de l'ordre administratif
- ✓ Ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19
- ✓ Ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19
- ✓ Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire

#### Questions-réponses thématiques

- ✓ Questions-réponses prime exceptionnelle
- ✓ Questions-réponses Mesures de prévention dans l'entreprise contre le COVID-19 - Masques
- ✓ Questions-réponses service de santé au travail
- ✓ Questions-réponses responsabilité de l'employeur - droit de retrait
- ✓ Questions-réponses télétravail
- ✓ Questions-réponses mesures de prévention hors Covid
- ✓ Questions-réponses garde d'enfants et personnes vulnérables
- ✓ Questions-réponses indemnisation chômage
- ✓ Questions-réponses formation professionnelle
- ✓ Questions-réponses apprentissage
- ✓ Questions-réponses activité partielle
- ✓ Questions-réponses adaptation de l'activité, congés, mise à disposition
- ✓ Questions-réponses dialogue social au sein de l'entreprise
- ✓ Questions-réponses embauche, démission, sanctions, licenciement
- ✓ Questions-réponses employeurs inclusifs
- ✓ Questions-réponses fonds social européen

#### Organisation du travail

- ✓ Questions-réponses Ministère du Travail
- ✓ Communication du Ministère du travail : les obligations des employeurs



- ✓ [Communiqué du Ministère du travail précisant les modalités d'organisation du travail à adopter](#)
- ✓ [Anact : coronavirus quels enjeux de conditions de travail](#)
- ✓ [INRS : COVID-19 et entreprises – foire aux questions](#)
- ✓ [Mise à disposition](#)
- ✓ [Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité](#)

## Dialogue social

- ✓ [Décret n° 2020-419 du 10 avril 2020 relatif aux modalités de consultation des instances représentatives du personnel pendant la période de l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Décret n° 2020-441 du 17 avril 2020 relatif aux délais d'extension des accords de branche ayant pour objet de faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19](#)

## Inspection du travail

- ✓ [Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de licenciement ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période crise liée à la pandémie covid-19 ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques](#)
- ✓ [Note DGT du 30 mars 2020 relative aux modalités d'intervention du système d'inspection du travail dans les entreprises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Instruction DGT du 7 avril 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de rupture ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période de l'état d'urgence justifié par la pandémie COVID-19, ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques contre les décisions prises dans ce domaine](#)

## Organisation juridictionnelle

- ✓ [Circulaire de présentation des dispositions du titre I de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période](#)
- ✓ [Circulaire de présentation de l'ordonnance n° 2020-304 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles applicables aux juridictions de l'ordre judiciaire statuant en matière non pénale et aux contrats de syndic de copropriété.](#)

## Santé au travail

- ✓ [Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au fonctionnement des services de santé au travail pendant l'épidémie de Covid 19](#)

- ✓ [Instruction DGT du 2 avril 2020 relative à l'activité des services de santé au travail inter-entreprises et de leurs personnels pendant l'épidémie de Covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-410 du 8 avril 2020 adaptant temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux par les services de santé au travail à l'urgence sanitaire](#)

### Fiches métier

- ✓ [Fiche "Chauffeur livreur"](#)
- ✓ [Fiche "Travail en caisse"](#)
- ✓ [Fiche "Travail en boulangerie"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans un garage"](#)
- ✓ [Fiche "Activités agricoles"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans un commerce de détail"](#)
- ✓ [Fiche "Travail sur un chantier de jardins espaces verts"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans l'élevage"](#)
- ✓ [Fiche "Travail filière cheval"](#)
- ✓ [Fiche "Travail saisonnier"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans la restauration collective ou la vente à emporter"](#)
- ✓ [Fiche "Travail en abattoir"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans l'hôtellerie - femme et valet de chambre "](#)
- ✓ [Fiche "Agent de sécurité"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans le dépannage - Intervention à domicile"](#)
- ✓ [Fiche "Plombier - Installateur sanitaire"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans la blanchisserie industrielle"](#)
- ✓ [Fiche "Travail dans la collecte des ordures ménagères"](#)
- ✓ [Guide BTP](#)
- ✓ [Guide filière bois](#)
- ✓ [Bonnes pratiques transport de fonds](#)
- ✓ [Fiche "Chantiers de travaux agricoles"](#)
- ✓ [Fiche "Réceptionniste ou veilleur de nuit"](#)
- ✓ [Fiche "Agent funéraire"](#)
- ✓ [Fiche "Agent de maintenance"](#)
- ✓ [Fiche "Opérateur en centre d'appels"](#)
- ✓ [Fiche "travail circuit court - amap - vente à la ferme"](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques du transport routier de marchandises et des prestations logistiques](#)

### URSSAF

- ✓ [FAQ Urssaf](#)
- ✓ [Communiqué URSSAF absence de prélèvement de l'échéance mensuelle du 20 mars](#)
- ✓ [Communiqué Acoff du 23 mars](#)

- ✓ [Urssaf report échéances 15 avril](#)
- ✓ [Urssaf : action sociale pour les travailleurs indépendants](#)
- ✓ [Urssaf : des mesures exceptionnelles pour l'échéance du 20 avril](#)

## Economie / Impôt

- ✓ [Communiqué du ministère de l'économie sur les mesures d'aide aux entreprises en matière de cotisations sociales et d'impôt](#)
- ✓ [FAQ MINEFI](#)
- ✓ [Tenir son AG et respecter les délais comptables dans le contexte de la crise du Covid-19](#)
- ✓ [Prêt garanti par l'Etat](#)
- ✓ [Engagement de responsabilité pour les grandes entreprises bénéficiant de mesures de soutien en trésorerie](#)
- ✓ [Les mesures de soutien aux entreprises](#)
- ✓ [Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices](#)
- ✓ [Décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-394 du 2 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-433 du 16 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-378 du 31 mars 2020 relatif au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19](#)

## Formation - apprentissage

- ✓ [Communiqué du Ministère du travail du 15 mars 2020](#)
- ✓ [Mise à disposition des CFA et des organismes de formation d'outils et de contenus pédagogiques à distance permettant de garantir la continuité de l'activité de formation](#)
- ✓ [Questions-réponses apprentissage](#)
- ✓ [Questions-réponses formation professionnelle](#)
- ✓ [Questions-réponses CPF](#)
- ✓ [Questions-réponses projet de transition professionnelle](#)

- ✓ [Guide GARF, Former ses salariés pendant la pandémie](#)
- ✓ [Instruction DGEFP du 9 avril 2020 relative au renforcement du FNE-Formation dans le cadre de la crise du Covid-19](#)
- ✓ [Impact des mesures d'endiguement de la pandémie](#)
- ✓ [Communiqué - Organisation pour le passage des diplômés en apprentissage](#)
- ✓ [Convention FNE Formation](#)
- ✓ [Demande subvention FNE Formation](#)

## Stagiaires

- ✓ [Convention de stage à distance](#)
- ✓ [Avenant convention de stage \(français\)](#)
- ✓ [Avenant convention de stage \(anglais\)](#)
- ✓ [Plan de continuité pédagogique](#)

## Déplacements et fermeture des établissements recevant du public

- ✓ [Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Attestation et justificatif de déplacements professionnels](#)
- ✓ [FAQ du ministère de l'intérieur](#)
- ✓ [Décret n° 2020-264 du 17 mars 2020 portant création d'une contravention réprimant la violation des mesures destinées à prévenir et limiter les conséquences des menaces sanitaires graves sur la santé de la population](#)

## Activité partielle

- ✓ [Code du travail : articles L5122-1 à L5122-5](#)
- ✓ [Code du travail : articles R5122-1 à R5122-26](#)
- ✓ [Code du travail : articles L.3232-1 et suivants](#)
- ✓ [Circulaire DGEFP n°2013-12 du 12 juillet 2013 relative à la mise en œuvre de l'activité partielle et documentation technique](#)
- ✓ [Arrêté du 26 août 2013 fixant les contingents annuels d'heures indemnisables](#)
- ✓ [Arrêté du 31 mars 2020 modifiant le contingent annuel d'heures indemnisables au titre de l'activité partielle pour l'année 2020](#)
- ✓ [Décret n° 2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle](#)
- ✓ [Version consolidée du décret](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-346 du 27 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)
- ✓ [Décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)
- ✓ [Questions-réponses activité partielle](#)
- ✓ [Communiqué du Ministère du travail du 16 mars 2020](#)

- ✓ <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/accompagnement-des-mutations-economiques/activite-partielle>
- ✓ [Notice DGEFP](#)
- ✓ [Communiqué sanctions activité partielle](#)
- ✓ [Urssaf activité partielle](#)
- ✓ [Position de place couverture complémentaire](#)
- ✓ [Consigne technique couverture complémentaire](#)
- ✓ [Questions-réponses activité partielle](#)
- ✓ [Simulateur de calcul activité partielle](#)

## Arrêt maladie

- ✓ [Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-193 du 4 mars 2020 relatif au délai de carence applicable à l'indemnité complémentaire à l'allocation journalière pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-434 du 16 avril 2020 relatif à l'adaptation temporaire des délais et modalités de versement de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail](#)
- ✓ [Arrêt maladie pour salariés sans possibilité de télétravail présentant un risque élevé](#)
- ✓ [Arrêt personne à risque élevé Ameli.fr](#)
- ✓ [Fiche arrêt de travail](#)
- ✓ [Communiqué - Personnes vulnérables et salariés en arrêt pour garde d'enfant : un nouveau dispositif simple et protecteur](#)

## CNIL

- ✓ [Mise en place télétravail](#)
- ✓ [Bonnes pratiques télétravail](#)
- ✓ [Les conseils de la CNIL pour utiliser les outils de visioconférence](#)
- ✓ [Les relations avec la CNIL pendant l'état d'urgence sanitaire](#)

## Fonction publique

- ✓ [Questions-réponses fonction publique](#)
- ✓ [Réunions à distance des instances de dialogue social](#)

## Employeurs inclusifs - handicap

- ✓ [Questions-réponses employeurs inclusifs](#)
- ✓ [Mesures ESS](#)
- ✓ [Questions-réponses handicap](#)
- ✓ <https://entreprise.inclusion.beta.gouv.fr/>

## Chômage

- ✓ [Décret n° 2020-361 du 27 mars 2020 portant modification du décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 modifié relatif au régime d'assurance chômage](#)
- ✓ [Décret n° 2020-425 du 14 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail](#)
- ✓ [Arrêté du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail](#)
- ✓ [Pôle emploi face à la crise sanitaire COVID-19 - Réponses aux questions des demandeurs d'emploi et des entreprises](#)
- ✓ [Communiqué Mobilisation emploi](#)
- ✓ [Questions-réponses sur l'indemnisation du chômage](#)

#### Travailleurs étrangers

- ✓ [Communiqué du Ministère de l'Intérieur](#)
- ✓ [Communiqué du Ministère du Travail sur la situation des travailleurs frontaliers](#)
- ✓ [Certificat Belgique](#)

#### Engagement contre le Covid-19

- ✓ <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>  
<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/precisions-des-modalites-selon-lesquelles-les-francais-peuvent-choisir-d-aller>
- ✓ <https://www.avocat.fr/actualites/operation-covid-19-avocats-solidaires>
- ✓ <https://www.solidaires-handicaps.fr/>

#### A vérifier, à rechercher par l'entreprise :

- ✓ Accords collectifs applicables à l'entreprise (temps de travail, activité partielle, chômage partiel)
- ✓ Est-ce que l'entreprise a eu recours à l'activité partielle dans les 36 derniers mois (dans l'affirmative, l'employeur doit prendre des engagements dans sa nouvelle demande d'autorisation) ?
- ✓ Accord dialogue social (pour les délais de consultation des CSE).

Nous vous transmettrons dans les meilleurs délais les nouveaux textes dès qu'ils nous seront connus.

Bon courage à tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

**L'équipe Fidere Avocats**